

Quel est le prix de la guerre ?

17 juin 2017 sur le site « Réseau international »

Site de réflexion et de réinformation » dont les auteurs sont : Avic, Algarath, Aline de Diéguez, Byblos, Caro, Chems Eddine Chitour, Christelle Néant, Daniela Asaro Romanoff, Djerrad Amar, Général Dominique Delawarde, Jean Maxime Corneille, Manuel de Diéguez, Michel J. Cuny, Mouna Alno-Nakhal, Mufasa, Nicolas Bonnal, Oscar Fortin, Paul Craig Roberts, Pepe Escobar, Petrus Lombard, Pierre Royant, Resistance, Silvia Cattori, Tewfik Hamel, Thierry Meysan, Valentin Vasilescu, Will Summer...



Pour la classe politique française, le juste prix de la guerre s'élève à un effort de 2% du PIB français. Soit 42,5 milliards d'euros par an. Le budget de la défense s'élève aujourd'hui à 32,7 milliards. Mais à quand les 2% ?

Terrorisme islamique, Brexit, élection de Trump, réémergence des Etats-puissances comme la Chine, la Russie et l'Iran, instabilité chronique du Proche et Moyen Orient et de l'Afrique sub-saharienne, multiplication des cyberattaques... En peu de

temps, le monde a très rapidement changé. Quel est l'impact de ces transformations sur la politique de défense de la France ? « Dans un monde travaillé par des dynamiques contradictoires, où l'équilibre des puissances est fortement évolutif et où les mécanismes d'une gouvernance mondiale sont enrayés, il est devenu plus essentiel encore de ne pas se tromper sur les révolutions scientifiques et techniques qui vont bouleverser notre futur et toutes les équations de sécurité et de défense », résume ainsi dans une étude prospective le secrétaire général de la défense et de la sécurité Louis Gautier.

Face à toutes ces transformations, les responsables politiques ont donné les premiers éléments d'une réponse en France lors de la campagne présidentielle. Toute la question est de savoir si c'est une promesse qui n'engage que ceux qui l'ont entendue, ou est-elle bien ancrée sur le long terme ? En tout cas, l'ensemble de la classe politique a pris conscience qu'il fallait désormais mettre sur la table des moyens financiers supplémentaires pour protéger les Français et, en même temps, pour rester crédible en matière de défense face à un monde qui change.

Tous les candidats ou presque se sont plus ou moins rangés derrière le chef d'état-major des armées, le général de Villiers qui demande raisonnablement un effort financier à hauteur de 2% du PIB dès 2022. Car si la guerre a un coût, le sang n'a pas de prix. Faut-il rappeler que lors des attentats de Charlie, du Bataclan et bien d'autres, les Français ont payé le prix du sang. Une dépense de défense de 2% du PIB représenterait en 2022 un effort budgétaire de 42,5 milliards d'euros en euro constant (hors pensions). Soit 10 milliards d'euros environ de plus qu'en 2017 (32,7 milliards).

Seules la volonté et la détermination du chef des armées peuvent garantir l'atteinte de cet objectif. Il paraît d'ailleurs aberrant de faire la guerre contre le terrorisme et de s'adapter à un nouveau monde qui change tous azimuts entravé par les critères de Maastricht, hérités de la fin de la guerre froide et des fameux dividendes de la paix. « **La question des équilibres budgétaires à respecter et la soutenabilité de la défense est en soi un casse-tête que seul un acte politique peut dépasser** », confirment l'ex-président du GIFAS Marwan Lahoud et le président d'honneur du Centre d'étude et de prospective stratégique (CEPS), Philippe Cothier dans un ouvrage intitulé « **La défense écartelée** ».

Le président de la République élu le 7 mai dernier, chef des armées, s'est engagé à porter les ressources de la défense à 2 % de la richesse nationale en 2025 (hors pensions et hors surcoûts des opérations extérieures). Le fera-t-il ? La ministre des Armées Sylvie Goulard a confirmé cet objectif... tout en rappelant qu'il fallait rester solidaire pour que le déficit de l'État ne dépasse pas les 3%, selon les critères de Maastricht. De son côté, Bercy a déjà passé le budget 2017 du ministère des Armées à la paille de fer en gelant 2,7 milliards d'euros. A Emmanuel Macron et Sylvie Goulard d'arbitrer...

La France est aujourd'hui confrontée à une très nette aggravation de la menace terroriste. Les incitations répétées à commettre des attaques planifiées ou inspirées contre les Français et les intérêts de la France se sont tragiquement concrétisées par les attentats, qui ont frappé l'Hexagone et l'Europe depuis 2015. Et le retour des combattants

étrangers, chassés désormais des sanctuaires des organisations djihadistes, constitue une menace renforcée pour les pays européens d'origine de ces combattants islamiques. « Cette menace implique donc une continuité absolue de la lutte antiterroriste, de l'intérieur à l'extérieur des frontières française », estime le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) dans son étude prospective intitulée « Chocs futurs ». En outre, la réémergence des États puissances (Chine, Russie, Iran...), inquiète également. Le spectre d'un affrontement Est-Ouest a d'ailleurs fait son retour sur le continent européen avec la crise de Crimée en 2014.

Par ailleurs, le modèle militaire français, qui est « complet », selon les propos récents du chef d'état-major des armées, s'use plus vite que prévu. La multiplication des contrats opérationnels des armées « supérieurs de 30% » par rapport aux prévisions du livre blanc et le vieillissement accéléré des équipements en opérations extérieures (OPEX) ne permettra pas à la France de tenir indéfiniment ses engagements.

C'est là tout le paradoxe de l'outil militaire français, comme l'explique dans l'ouvrage « La défense écartelée » le général Jean-Paul Paloméros, ancien chef d'état-major de l'armée de l'air (2009-2012) et commandant allié Transformation au sein de l'OTAN (2012-2015). « La démonstration de force et d'excellence de nos armées contraste avec une fragilité sous-jacente, un manque d'épaisseur organique », précise-t-il. Dans ce cadre, le général de Villiers, qui a rappelé que la France était la deuxième nation occidentale derrière les États-Unis à avoir le plus de militaires sur des théâtres extérieurs, souhaite donc « inscrire une hausse des contrats opérationnels des armées à la mesure de ce que nous faisons actuellement ».



Enfin, la hausse du budget de la défense servira à combler les trous dans la raquette en termes de capacités (avions-ravitailleurs, avions de transports, moyens ISR...) et à moderniser la dissuasion française, une des clés de voute de la doctrine de défense française. Le renouvellement des deux composantes de la dissuasion exige de passer de 3,5 à 6 milliards par an à l'horizon 2020. Enfin, elle résoudra le problème des effectifs avec 2.500 militaires supplémentaires par an.

Investir dans la défense reste intéressant sur le plan économique. C'est d'abord un investissement qui rapporte avec un effet de levier non négligeable : 1 euro investi dans la défense rapporte de 1,5 à 1,70 euro à l'État. Sous quelles formes? TVA, impôts, contributions au financement des organismes sociaux, emplois induits créés localement... Parallèlement, 1 euro de valeur ajoutée investi chez les maîtres d'œuvre dans le secteur de l'aéronautique et du spatial (60,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016) en génère 4,80 euros de valeur ajoutée dans l'économie, selon l'Insee. À titre de comparaison, cet effet multiplicateur n'est que de 4,1 dans l'automobile, de 2 dans la construction et de 1,5 dans les services et le commerce.

La filière défense, dont l'implantation est bien dispersée sur le territoire national, à l'exception du Nord et de l'Est, fait vivre environ 4.000 ETI et PME en France. Les industries de défense représentent un capital humain de 165.000 emplois directs et indirects à forte valeur ajoutée. Elle a enregistré un chiffre d'affaires de 13,1 milliards d'euros en 2016, en progression de 1,4%. Ces emplois présentent l'avantage de ne pas être délocalisables. Du pur « Made in France »...



Enfin, l'industrie de l'armement contribue positivement à la balance commerciale française malmenée : 14 milliards d'euros environ de prises de commandes en 2016 (chiffre à confirmer), 16,9 milliards en 2015 et 8,2 milliards en 2014. En 2016, la France a livré à l'international des matériels de guerre et matériels assimilés pour une valeur totale de 8,3 milliards d'euros. Dans le même temps, les importations d'armements se sont élevées en 2016, à 1,7 milliard d'euros. Au total, ces matériels ont contribué l'année dernière à hauteur de 6,6 milliards d'euros au solde commercial de la France, le plus haut niveau depuis 2011. Ainsi, les livraisons ont été en 2016 près de cinq fois supérieures aux importations. Des dépenses finalement qui peuvent rapporter gros...